Niveau(x) d'enseignement: 8 Numéro EDUQ : 8770446
Centre d'intérêt: 750

Québec (Province) Conseil des universités.

Projet de programme de doctorat en linguistique soumis par l'Université du Québec (UQAM) : avis du Conseil des universités au Ministre de l'enseignement supérieur et de la science. -- [Sainte-Foy : Le Conseil], 1986.

[3], 7 f. ; 28 cm. -- (Avis / Conseil des universités du Québec, ISSN 0709-3985 ; 85.24)

Code: 2301-0034. Résumé: f. [2].

ISBN 2-550-16425-3

Descripteur(s): Evaluation de projets * Programme d'enseignement * Implantation * Linguistique * Universitaire (Ordre d'enseignement)

Identificateur(s) de nom: Université du Québec à Montréal

Dans cet avis, le Conseil des universités recommande au ministre de l'Enseignement supérieur et de la Science: 1. d'autoriser l'Université du Québec à implanter son nouveau programme de doctorat en linguistique à l'UQAM, à titre expérimental pour cinq ans; 2. d'inviter l'Université du Québec à transmettre au Comité des programmes, à l'issue de cette période expérimentale, un rapport d'évaluation; 3. de ne pas retenir pour fin de subvention de démarrage, dans le cadre du Volet 1 du Fonds de développement pédagogique, ce nouveau programme de doctorat en linguistique.

Type de document: m

EDUQ 8770446

Québec

EDUQ 8770446

PROJET DE PROGRAMME DE DOCTORAT EN LINGUISTIQUE SOUMIS PAR L'UNIVERSITE DU QUEBEC (UQAM)

Avis du Conseil des universités au ministre de l'Enseignement supérieur et de la Science.

Code: 2301-0034

Gouvernement du Québec 1986
Dépôt légal: deuxième trimestre 1986
Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada
Avis no 85.24
ISSN - 0709-3985
ISBN - 2-550-16425-3

Ph.D. LINGUISTIQUE - UQAM

RESUME

Même si le réseau universitaire québécois compte actuellement quatre programmes de doctorat permettant de poursuivre des études en linguistique, le programme de l'UQAM s'en différencierait nettement par l'approche théorique retenue, l'optique générativiste-transformationnaliste[1] et par l'un de ses champs de spécialisation, les études africanistes.

Les qualifications des nombreux professeurs du département de Linguistique de l'UQAM sont indéniables. La plupart des experts ont estimé que le groupe restreint des 9 professeurs agréés pour diriger des thèses dans le nouveau programme, aurait facilement pû être élargi. Ces professeurs se font remarquer par l'importance des subventions de recherche qu'ils obtiennent des organismes externes (CRSH, FCAR), notamment sous l'impulsion d'un chercheur particulièrement actif. En outre, la réputation de cette équipe professorale dépasse largement les murs de l'UQAM, puisque depuis plusieurs années la maîtrise en linguistique proposée par cet établissement attire des étudiants de tout le Canada et de plusieurs pays étrangers.

Si l'on fait abstraction des caractéristiques originales - signalées ci-dessus - qui le distingueraient des quatre autres programmes similaires existants, le nouveau programme se comparerait sur le plan de la qualité, selon la plupart des experts, à ces programmes.

Le Conseil des universités recommande donc au ministre de l'Enseignement supérieur et de la science d'autoriser l'implantation du nouveau programme, mais à titre expérimental pour 5 ans, car certains de ses aspects demanderaient à être suivis ou davantage précisés ultérieurement:

- le déroulement de la période de scolarité, dont les 10 séminaires exigeront beaucoup des 12 étudiants attendus pour la 1re année d'implantation et des 15 autres attendus pour la 2e;

- la nature exacte de la thèse (60 cr./90 cr.);

- les résultats de la révision annuelle de la liste des professeurs agréés pour le programme;

- la proportion d'étudiants qui s'inscriront à temps complet;

- le cheminement des étudiants au sortir du programme.

Toutefois, comme l'ouverture du nouveau programme ne devrait pas se traduire par de fortes retombées socio-économiques pour le Québec, étant donné, notamment, la nature du champ de spécialisation qui le distinguerait des quatre programmes similaires existants, le Conseil n'en recommande pas le financement dans le cadre du Volet 1 du Fonds de développement pédagogique.

---

(1) Voir définition page 2, note infrapaginale.

TABLE DES MATIERES

1. IDENTIFICATION DU PROGRAMME 1

2. ETAT DE LA SITUATION 1

3. EVALUATION 2

   3.1 Evaluation d'opportunité 2

   3.2 Evaluation de qualité 2

   3.3 Conclusion 3

4. RECOMMANDATION 5

1. IDENTIFICATION DU PROGRAMME

Nom du programme:	doctorat en linguistique
Appellation et abréviation du grade:	philosophiae doctor (Ph.D.)
Nom de l'établissement:	Université du Québec (UQAM)

2. ETAT DE LA SITUATION

Le département de Linguistique de l'UQAM, qui a été fondé en 1970 - soit un an après la création de cette unité constituante -, compte actuellement 27 professeurs réguliers et, sur ce nombre, 25 détiennent un diplôme de doctorat.

Ce département est responsable d'un baccalauréat et d'une maîtrise en linguistique. Par ailleurs, plusieurs professeurs de ce département agissent comme directeurs ou codirecteurs de thèse de doctorat pour des étudiants inscrits dans des universités n'appartenant pas au réseau de l'Université du Québec.

Le projet de doctorat mis au point par ce département a adopté comme orientation majeure la linguistique théorique et donnerait accès à trois domaines de spécialisation:

1- les théories phonologique, syntaxique, morphologique, sémantique et phonétique;

2- la linguistique africaniste;

3- la sociolinguistique.

Ce programme se proposerait de former des "spécialistes habilités à faire progresser les connaissances dans la discipline, à conduire des recherches et à concevoir des interventions en matière de théorie linguistique."[1]

Neuf professeurs du département de Linguistique seraient habilités à diriger des thèses dans le cadre du nouveau programme. Ces professeurs agréés seraient épaulés par les 16 autres professeurs du département qui détiennent un doctorat.

---

(1) Projet de doctorat en linguistique, UQAM, mai 1985, p. 36, 2e paragraphe, lignes 2 à 4.

Les prévisions (minimales) d'inscription ont été établies pour les trois premières années du programme à, respectivement: 12, 15 et 20.

3. EVALUATION

3.1 EVALUATION D'OPPORTUNITE

Actuellement, trois universités de la province - l'Université Laval, l'Université de Montréal et l'Université McGill - proposent un programme de doctorat (Ph.D.) en linguistique. Par ailleurs, le département d'Etudes françaises de l'Université de Sherbrooke laisse la possibilité aux étudiants, s'inscrivant dans son programme de doctorat (Ph.D.), de faire porter leurs thèses sur des sujets relevant de la linguistique.

Le programme envisagé par l'Université du Québec constituerait un ajout intéressant par rapport à ces quatre programmes, car il s'en différencierait nettement par l'approche théorique retenue, l'optique générativiste-transformationnaliste[1] adoptée dès la création du département de Linguistique de l'UQAM et, surtout, par l'un de ses champs de spécialisation, les études africanistes. En outre, il permettrait aux professeurs de ce département de consolider la réputation de spécialistes en langues africaines qu'ils ont déjà commencé à se bâtir sur la scène internationale. Il n'empêche que les Etats africains seraient les premiers bénéficiaires des travaux de recherche susceptibles d'être réalisés dans le cadre de ce programme et que les avantages socio-économiques que le Québec aurait à gagner avec son implantation restent beaucoup plus difficiles à apprécier.

3.2 EVALUATION DE QUALITE

Les qualifications des nombreux professeurs du département de Linguistique de l'UQAM sont indéniables. La plupart des experts ont estimé que le groupe restreint des 9 professeurs agréés pour diriger des thèses dans le nouveau programme, aurait facilement pû être élargi. Ces professeurs se font remarquer par l'importance des subventions de recherche qu'ils obtiennent des

---

(1) Cette approche repose sur la grammaire générative et sur la grammaire transformationnelle. La première constitue la théorie linguistique qui rend compte de la créativité d'un locuteur et de sa capacité à émettre des phrases inédites (aspects phonologique, morphologique, syntaxique). La seconde est celle qui comporte des règles établissant des équivalences entre divers types de phrase dont elle rend compte par des opérations explicites (production de la parole).

organismes externes (CRSH, FCAR). En outre, la réputation de cette équipe professorale dépasse largement les murs de l'UQAM, puisque depuis plusieurs années la maîtrise en linguistique proposée par cet établissement attire des étudiants de tout le Canada et de plusieurs pays étrangers.

Si l'on fait abstraction des caractéristiques originales - signalées ci-dessus - qui le distingueraient des quatre autres programmes similaires existants, le nouveau programme se comparerait sur le plan de la qualité, selon la plupart des experts, à ces programmes.

Enfin le nouveau programme s'adresserait à de très bons étudiants et bénéficierait d'un soutien actif de l'administration de l'UQAM, à en juger, par exemple, d'après tous les locaux mis à la disposition de son département de Linguistique.

3.3 CONCLUSION

Le Conseil des universités se prononce pour l'implantation du programme, à cause de son originalité, de sa qualité et de la valeure certaine de l'équipe professorale qui en assumerait la responsabilité. Selon le Conseil, cette implantation devrait toutefois être autorisée à titre expérimental pour cinq ans, car certains aspects du programme demandent à être suivis ou davantage précisés ultérieurement:

- concernant le programme lui-même:

. les 10 séminaires de 3 crédits chacun qui composeront la scolarité du programme, même s'ils n'exigeront pas tous le même degré de participation des étudiants, représenteront une charge de travail plutôt lourde pour ces étudiants, compte tenu de la taille relativement faible des cohortes dont l'admission est prévue, surtout pour les deux premières années d'implantation du programme (12 puis 15 étudiants)

. peu de renseignements ont été fournis sur la nature des thèses que devront préparer les étudiants;

- concernant les professeurs:

. il serait intéressant de prendre connaissance des résultats des révisions annuelles de la liste des professeurs agréés, prévues par les responsables du projet;

. il serait important de vérifier si le dynamisme actuel de l'équipe professorale est appelé à durer; les publications et les subventions obtenues devraient constituer de bons indicateurs;

- concernant les étudiants:

. le programme pourra-t-il, comme le souhaitent ses promoteurs, attirer surtout des étudiants qui s'inscriront à temps complet?

. il serait bon de voir dans quelle mesure les multiples débouchés prévus dans le dossier de présentation du projet se concrétiseront.

Quant au financement du programme dans le cadre du Volet 1 du Fonds de développement pédagogique, le Conseil ne l'estime pas justifié puisqu'il s'agit d'un programme dont les retombées socio-économiques pour le Québec ne sont pas évidentes. Le Conseil a d'autant moins de mal à adopter cette position que deux des principaux postes des budgets de fonctionnement et d'investissement, établis par l'Université du Québec pour ce nouveau programme, ne paraissent pas s'imposer. D'une part, la nécessité de l'engagement d'un professeur de carrière est difficilement compréhensible dans le cas d'un programme appelé à relever de l'un des départements de l'UQAM dont la "capacité d'enseignement"[1] est la plus élevée. D'autre part, le poste "Equipements informatiques" apparaît surévalué depuis que le domaine de spécialisation en linguistique computationnelle a été retranché du programme par l'Université du Québec, à la suggestion des experts de qualité.

---

(1) A l'Université du Québec, plus la proportion des chargés de cours est faible parmi les effectifs d'un département, meilleure est sa "capacité d'enseignement".

4. **RECOMMANDATION**

ATTENDU la présentation par l'Université du Québec d'un projet de nouveau programme de doctorat en linguistique en vue de son implantation à l'UQAM;

Recommandation 1:

CONSIDERANT que ce programme se différencierait nettement des quatre programmes de doctorat du réseau universitaire québécois permettant déjà de poursuivre des études en linguistique, par son approche théorique - l'optique générativiste-tansformationnaliste - et, surtout, par l'un de ses domaines de spécialisation - la linguistique africaniste -;

CONSIDERANT que, selon la plupart des experts, le nouveau programme, considéré dans ses autres domaines de spécialisation, se comparerait sur le plan de la qualité aux quatre autres programmes similaires déjà existants;

CONSIDERANT le caractère particulièrement rigoureux de la procédure d'agrément des professeurs habilités à diriger des thèses dans le nouveau programme, et l'importance des subventions de recherche obtenues par ces professeurs auprès d'organismes externes;

CONSIDERANT le soutien actif apporté par l'administration de l'UQAM au présent projet;

CONSIDERANT la lourde scolarité que pourrait représenter pour les premières cohortes d'étudiants attendues dans le programme la forme particulière de scolarité prévue (10 séminaires), étant donné la taille relativement modeste de ces premières cohortes (12 étudiants pour la 1re année, 15 pour la 2e année);

CONSIDERANT les incertitudes qui demeurent quant à la nature de la thèse qui serait exigée des étudiants;

CONSIDERANT l'importance que prendra, pour le maintien de la qualité de l'enseignement, la révision annuelle de la liste des professeurs agréés;

CONSIDERANT les incertitudes qui subsistent sur la proportion des étudiants qui s'inscriraient à temps complet;

CONSIDERANT les incertitudes qui peuvent demeurer sur les débouchés qui s'offriraient aux diplômés;

le Conseil des universités recommande au ministre de l'Enseignement supérieur et de la Science:

(1. d'autoriser l'Université du Québec à implanter son
(nouveau programme de doctorat en linguistique à
(l'UQAM, à titre expérimental pour cinq ans;
(
(2. d'inviter l'Université du Québec à transmettre au
(Comité des programmes, à l'issue de cette période
(expérimentale, un rapport d'évolution qui fera état,
(notamment:

(a. de la manière dont les étudiants se seront ac-
(quittés de la scolarité du programme;
(
(b. de la nature des thèses qui auront été soutenues;
(
(c. des résultats des révisions annuelles de la liste
(des professeurs agréés ainsi que des réalisations
(des professeurs agréés en ce qui a trait aux pu-
(blications et aux subventions externes;
(
(d. de la proportion des inscriptions à temps complet;
(
(e. du cheminement des étudiants diplômés au sortir du
(programme, en fonction des attentes mentionnées à ce
(titre dans le dossier de présentation.

Recommandation 2:

CONSIDERANT que les retombées socio-économiques que devrait entraîner pour le Québec l'implantation du programme ne sont pas évidentes;

le Conseil des universités recommande au ministre de l'Enseignement supérieur et de la Science:

(de ne pas retenir pour fin de subvention de démar-
(rage, dans le cadre du Volet 1 du Fonds de dévelop-
(pement pédagogique, le nouveau programme de docto-
(rat en linguistique de l'Université du Québec.

Ces recommandations ont été adoptées lors de la 174e séance du Conseil des universités, tenue les 19 et 20 juin 1986.

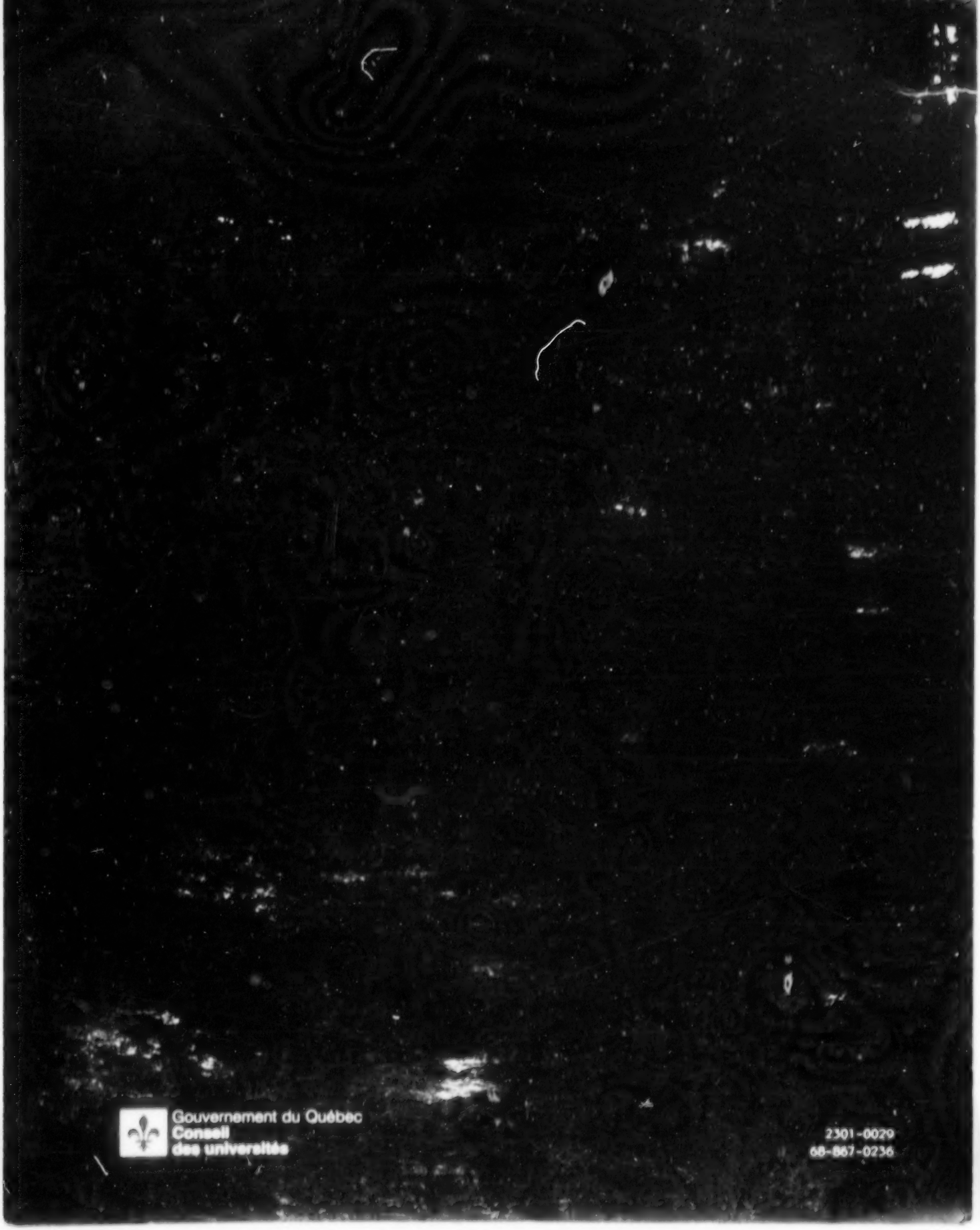

Gouvernement du Québec
Conseil
des universités

2301-0029
68-867-0236